

CGU – SUPPORTS DE FORMATION KLAAPS

I - OBJET

Ce document a pour but de fixer les conditions générales d'utilisation des supports mis à votre disposition par Klaaps dans le cadre des formations qu'il dispense, notamment (liste non-exhaustive) : les Exercices, les tests, les questionnaires d'évaluation et d'autoévaluation.

II - MISE À DISPOSITION DES SUPPORTS DE FORMATION

LES BILAN DE COMPÉTENCES.

Durant votre formation, Klaaps met à votre disposition des supports de formation. La mise à disposition de ces supports commence le jour où débute votre formation (date inscrite dans la lettre de convocation) et se termine le dernier jour de la formation. Cette mise à disposition est donc temporaire et limitée dans le temps pour un usage ponctuel et personnel. Cet usage est limité à l'utilisateur des supports tel qu'il est spécifié dans le contrat ou la convention de formation (prénom et nom du bénéficiaire de la prestation).

Règle d'échantillon :

En aucun cas, les supports précédemment identifiés ne peuvent être mis à disposition d'autres utilisateurs que cela soit dans un cadre professionnel ou personnel et notamment transmis à l'entourage de l'utilisateur (amis, membres de sa famille, collègues, etc.). Cependant, afin de faire partager nos connaissances, il est permis de communiquer un élément de la méthode Klaaps, (1 exercice ou 1 questionnaire). En signant ces Conditions Générales d'Utilisation, vous vous engagez à vous limiter à communiquer au maximum 1 seul échantillon.

III - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de Klaaps. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de Klaaps, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.

IV – DROIT DE VÉRIFICATION

Les consultant(e)s/formateurs(trices) qui utilisent les outils Klaaps doivent avoir obligatoirement suivi une formation leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation des supports de formations.